

MAIRIE de **MENETREUX LE PITOIS**

21150 MENETREUX LE PITOIS

**TEL/FAX 03 80 96 01 60**

**SEANCE DU 23NOVEMBRE 2015**

L'an deux mil quinze, le 23 novembre à 20 heures 30, le conseil municipal légalement convoqué s'est réuni en séance publique sous la présidence de : Yvon FIORUCCI

**Présents** : Mrs BLANCHARD, DURET, FIORUCCI, Mmes CLEMENT, GUIDON HUBERT, MRNICOLAÏ, TRIMBALET, CHARGUEROS, GERBENNE, VAUTRAIN.

**Secrétaire** : N. CLEMENT

**SICECO : Projet schéma départemental**

Monsieur le Maire informe les membres du Conseil municipal que le projet de Schéma Départemental de Coopération Intercommunale a été présenté, lundi 19 octobre dernier, par Monsieur le Préfet à la Commission Départementale de Coopération Intercommunale et qu'il convient d'émettre un avis sur les propositions de modifications qui concernent la commune.

Monsieur le Maire rappelle que la commune adhère au SICECO, compétent pour la distribution d'électricité, et qui est concerné par la page 37 du document où il est inscrit qu' « il convient de créer un **syndicat unique** dont l'objectif serait de gérer l'ensemble des communes ne faisant pas partie du Grand Dijon ».

Monsieur le Maire précise que la gestion de la compétence « distribution d'électricité » par le Grand Dijon sur son périmètre, comme le propose Monsieur le Préfet, implique qu'il reste 24 communes issues du SIERT de Plombières-Les-Dijon en dehors de la Communauté urbaine du Grand Dijon.

En conséquence, et afin que ne subsiste qu'un seul et unique syndicat qui gère la distribution de l'électricité sur tout le Département de la Côte d'Or et hors Communauté urbaine, il convient simplement d'étendre le périmètre du SICECO à ces 24 communes pour atteindre l'objectif de rationalisation visé par Monsieur le Préfet.

Compte tenu que ces 24 communes représentent 20 393 habitants et une longueur de réseau de 430 km alors que le SICECO représente 285 622 habitants et 9 500 km de réseau, cette solution est, à notre sens, la seule et unique qui puisse être acceptée par l'ensemble des communes adhérentes du SICECO.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal

Vu la loi n° 2015-991 du 7 août 2015 portant nouvelle organisation territoriale de la République

Vu le projet de schéma départemental de coopération intercommunale

Demande à Monsieur le Préfet l'extension du périmètre du SICECO pour accueillir les 24 communes du SIERT de Plombières-Les-Dijon afin que la distribution d'électricité soit gérée par le SICECO pour l'ensemble du Département de la Côte d'Or hors la présence de la Communauté urbaine du Grand Dijon.

Charge M. le Maire de transmettre cet avis à Monsieur le Préfet

### **SIRTAVA**

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal (abstentions : 2, pour : 9) décide d'accepter les limites du syndicat mixte de bassin versant l'Armançon.

### **Compteurs eau**

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, décide de faire remplacer les compteurs d'eau, par l'entreprise COLUSSI, pour la somme de 58 euros l'unité y compris 12 euros par robinet d'arrêt, le tout hors taxes. Le nombre sera déterminé par la commission de l'eau.

### **Suppression du CCAS**

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, décide de supprimer le CCAS de MENETREUX LE PITOIS et de transférer l'argent à la commune, ouvrira un compte spécial au budget de la commune et de créer une commission CCAS.

### **Subvention Bike and Run**

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, décide de verser à l'association BIKE AND RUN, la somme de 100 euros, cette somme sera déduite de la somme arrêtée au budget communal de l'entretien voies et réseaux.

### **Paiement des IHTS**

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, décide de payer à Jean-Marc BORNOT, adjoint technique territorial de 2ème classe, des heures supplémentaires, soit pour le mois de décembre 2015 : 25 heures pour travaux supplémentaires.

### **Admission en non valeur**

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, accepte les admissions en non valeur pour VIDAL Pascal pour un montant de 0.72 € et pour WILLIAMS Marcel pour un montant de 87.77 €.

### **Informations diverses**

- Achat défibrillateurs en cours
- Projet réfection place de la mairie et trottoirs RD905 : doit contacter un maitre d'œuvre.
- Radars pédagogiques : attente d'un 3<sup>e</sup> devis
- Station pompage : une nouvelle pompe devrait être installée
- Fuites d'eau chez Mme Carré et devant chez M. Badaut : réparées
- Demande achat de terrain en attente
- Assurance loyer impayé à revoir demande de devis
- Vol de miroirs et de fleurs
- Téléthon
- Les tractofolies 13-14-15 août 2016
- Reconnaissance catastrophe sécheresse
- TNT
- Banque alimentaire

- Décorations de Noël
- Sapins 1<sup>ère</sup> semaine de décembre
- Vœux : 16/01/2016 à 18 heures
- Bulletin municipal : 1<sup>er</sup>/12/2015
- Colis de Noël 23/12/2015

**Projets 2016 :**

Divers projets ont été évoqués